

LES STATUTS

ARTICLE 1 : Nom de l'association

Notre association s'appelle « Les fées du loisir ».

ARTICLE 2 : Siège de social de l'association

Le siège social de notre Association Temporaire d'Enfants Citoyens (ATEC) est situé à la Maison de Quartier de Grenoux ; 57 rue de la Gabelle 53000 Laval.

ARTICLE 3 : Le projet

D'où est venu le projet ?

- ♦ Il a vu le jour lors d'une soirée ados à la Maison de Quartier. On nous a proposé de faire des activités l'été, nous voulions passer une journée à Disney mais c'était trop cher.
- ♦ Nous avons donc émis l'idée de faire des actions d'autofinancement pour faire les activités de notre choix. On nous a parlé de la possibilité de créer une association de mineurs. On a proposé l'idée à nos copines, elles étaient tout de suite très motivées.
- ♦ Ensuite l'animateur nous a toutes réunies pour nous expliquer les différentes associations de mineurs possibles ou autres façons de mener à bien notre projet.
- ♦ On s'est, de nouveau, réuni pour creuser un peu plus notre projet. Lors de cette réunion nous trouvions que notre projet faisait égoïste, nous avons donc décidé qu'il se tournerait vers les autres.

Quel est le projet ?

- ♦ Notre projet est de mener des actions d'autofinancement afin de récolter de l'argent dans le but d'emmener des jeunes de nos âges (12-16 ans) en situation de précarité dans un endroit de loisirs (un grand parc d'attractions).

Comment le réaliser ?

- ♦ Nous allons contacter des associations du territoire aidant les personnes en situation de précarité dès que l'ATEC sera formée. Cela nous permettra de cibler des jeunes en situation de précarité pour les contacter.
- ♦ Nous calculerons le budget prévisionnel pour le projet, et ferons les démarches nécessaires pour réserver les places et le transport.
- ♦ Nous ciblerons et contacterons des partenaires qui pourront nous aider d'une manière ou d'une autre à mener à bien notre projet.
- ♦ Nous voulons faire des actions nous permettant de gagner de l'argent, à partir de mi-juin et ce jusqu'au début des vacances d'automne, pour partir fin Octobre 2018.

En quoi est-ce un projet tourné vers les autres ?

- ♦ Nous voulons aider des jeunes de nos âges qui n'ont pas la chance de pouvoir profiter de grandes infrastructures de loisirs présentes sur le territoire français, faute de moyens financiers.
- ♦ Nous qui sommes déjà allées dans ce genre de parc nous connaissons la joie qu'il procure et nous voulons en faire profiter ces jeunes car il n'y a rien de plus beau qu'un sourire affiché sur un visage. Tout le monde devrait pouvoir avoir accès aux loisirs !

ARTICLE 4 : Durée du projet

Notre projet commence le mercredi 7 mars 2018 et se finit le jeudi 20 décembre 2018.

ARTICLE 5 : Valorisation du projet

Nous organiserons une soirée en décembre pour valoriser notre projet auprès de tous nos partenaires, amis et familles.

ARTICLE 6 : Les membres de l'association

Les administrateurs sont les membres fondateurs de l'association ; les nôtres sont :

- GALLAI Sara
- GALLAI Amel
- HUCHET Ines
- LECOMTE Clélia
- MESSENGER Éléna
- PETER-PAMÉOLE Axelle
- PETER-PAMÉOLE Gabrielle
- YASSINE Noorhane
- YASSINE Jade

Les autres membres de l'association sont :

- FOUILLEUL Thaïs
- HUCHET Kenza

Nous avons élu nos présidentes, trésorières et secrétaires :

Présidente :
YASSINE Noorhane

Présidente adjointe :
GALLAI Sara

Trésorière :
GALLAI Amel

Trésorière adjointe :
HUCHET Kenza

Secrétaire :
PETER-PAMÉOLE Gabrielle

Secrétaire adjointe :
FOUILLEUL Thaïs

ARTICLE 7 : Devenir membre de l'association

Pour devenir membre de notre association temporaire d'enfants citoyens il faudra prouver son engagement dans celle-ci. Pour le prouver, il faudra que la personne participe activement dans l'organisation d'au moins 5 actions d'autofinancements de l'association.

ARTICLE 8 : Prise de décisions

Les décisions seront prises à main levée et à la majorité absolue. Si la majorité absolue n'est pas atteinte il y aura un deuxième vote qui se fera également à main levée et à la majorité relative.

ARTICLE 9 : L'accompagnateur de l'ATEC

Nous avons choisi JEUDY Steven pour nous accompagner dans notre projet.